

LES ENFANTS A DIFFICULTES MULTIPLES

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance novembre 2017

CRITERES RETENUS

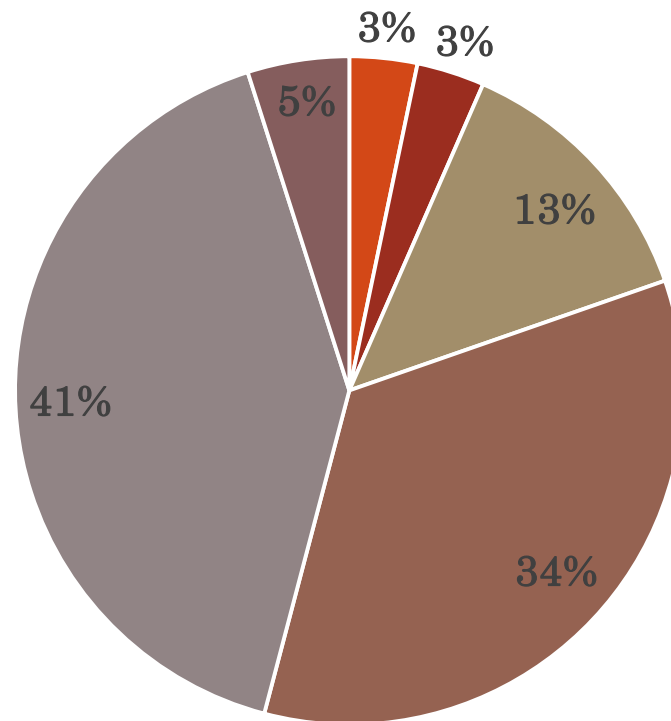
- Intolérance à la frustration
- Agressivité vis-à-vis des parents
- Violence à l'encontre des pairs, des adultes
- Troubles psychologiques, addictions
- Absence de solution de scolarisation ou de prise en charge spécialisée
- Multiples lieux d'accueil ou successions de lieux d'accueil

METHODOLOGIE

- Les critères ont été transmis à chaque territoire qui a donné la liste des enfants qui rentraient dans cette catégorie.
- On a dénombré 61 enfants répondant à une majorité de ces critères
- 18 sur le T1
- 18 sur le T2
- 9 sur le T3
- 16 sur le T4

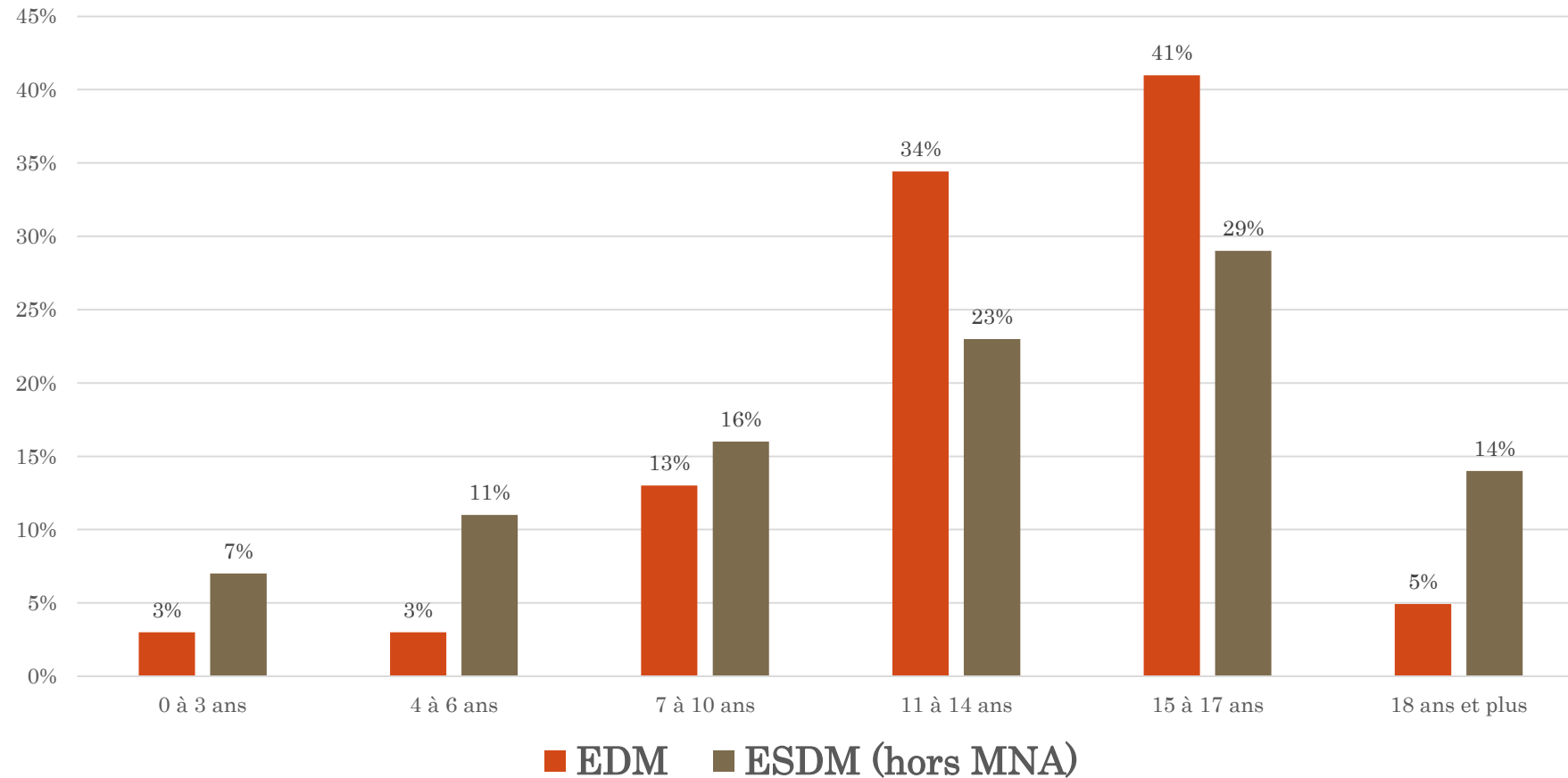
1-AGES

AGE : à 75% entre 11 et 17 ans



■ 0 à 3 ans ■ 4 à 6 ans ■ 7 à 10 ans ■ 11 à 14 ans ■ 15 à 17 ans ■ 18 ans et plus

AGE : plus de 11-17 ans que dans la population classique



2-LIEUX DE PLACEMENT ET MESURES

Un nombre non négligeable en FA

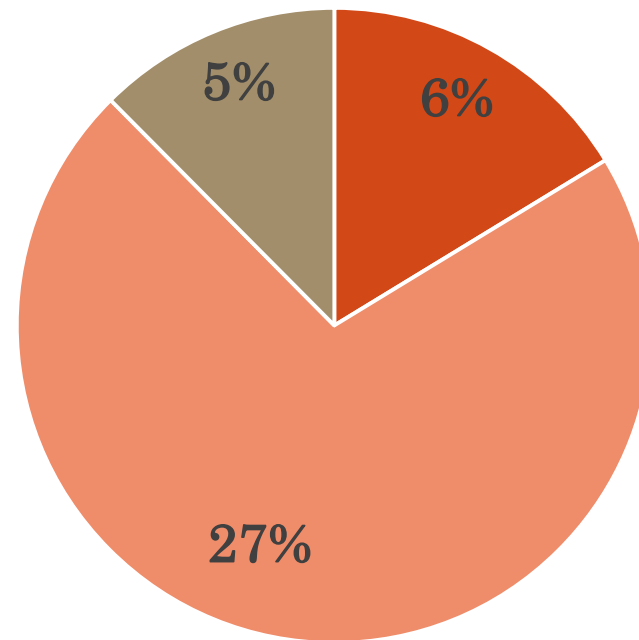
- Sans lieu de placement : **2**
- En établissement : $11 + 2$ avec scolarité CEFORD = **13**
- En lieux de vie : $12 + 2$ avec scolarité CEFORD = **14**
- En famille d'accueil : $18 + 4$ avec scolarité CEFORD = **22**
- Plusieurs lieux d'accueil (hors CEFORD) : **10**

Dont :

- 5 dans deux FA,
- 3 en étés + FA,
- 2 en FA + LVA

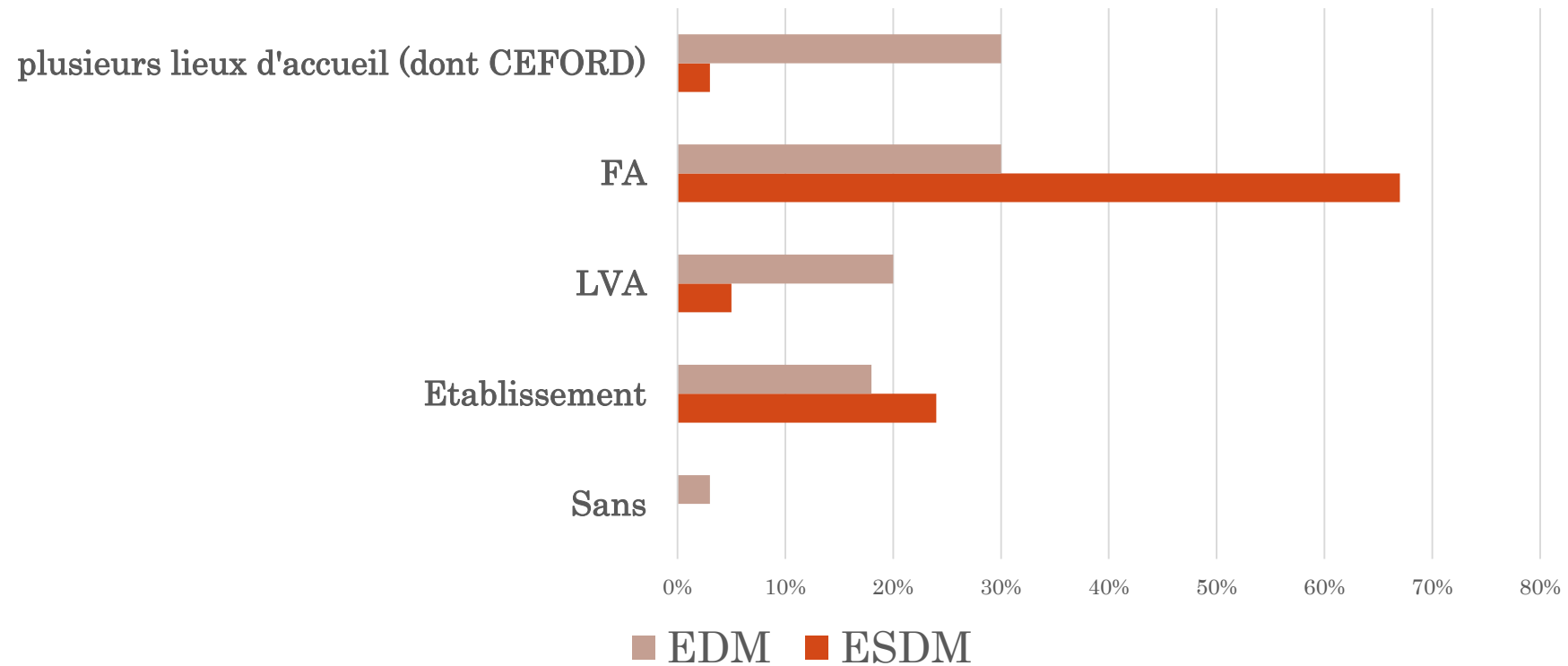
27% des places en LVA sont occupées par des EDM

Etablissements 6% : MECS et accueil d'urgence hors MNA



■ Etablissements ■ LVA ■ FA

Les EDM sont beaucoup moins placés en FA et en étés que les autres et plus nombreux sur deux lieux d'accueil.

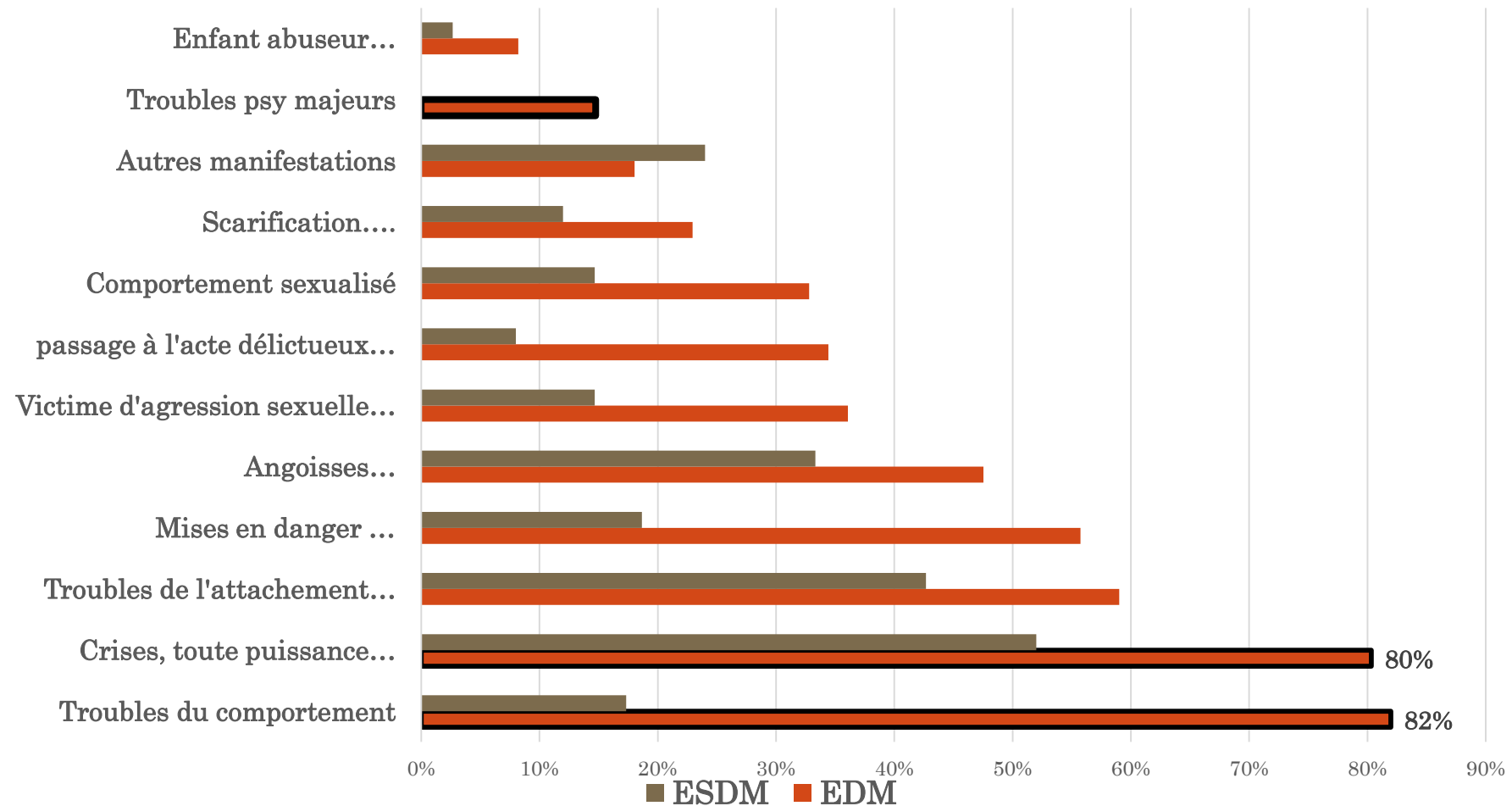


PRESQU'EXCLUSIVEMENT DES PLACEMENTS JUDICIAIRES

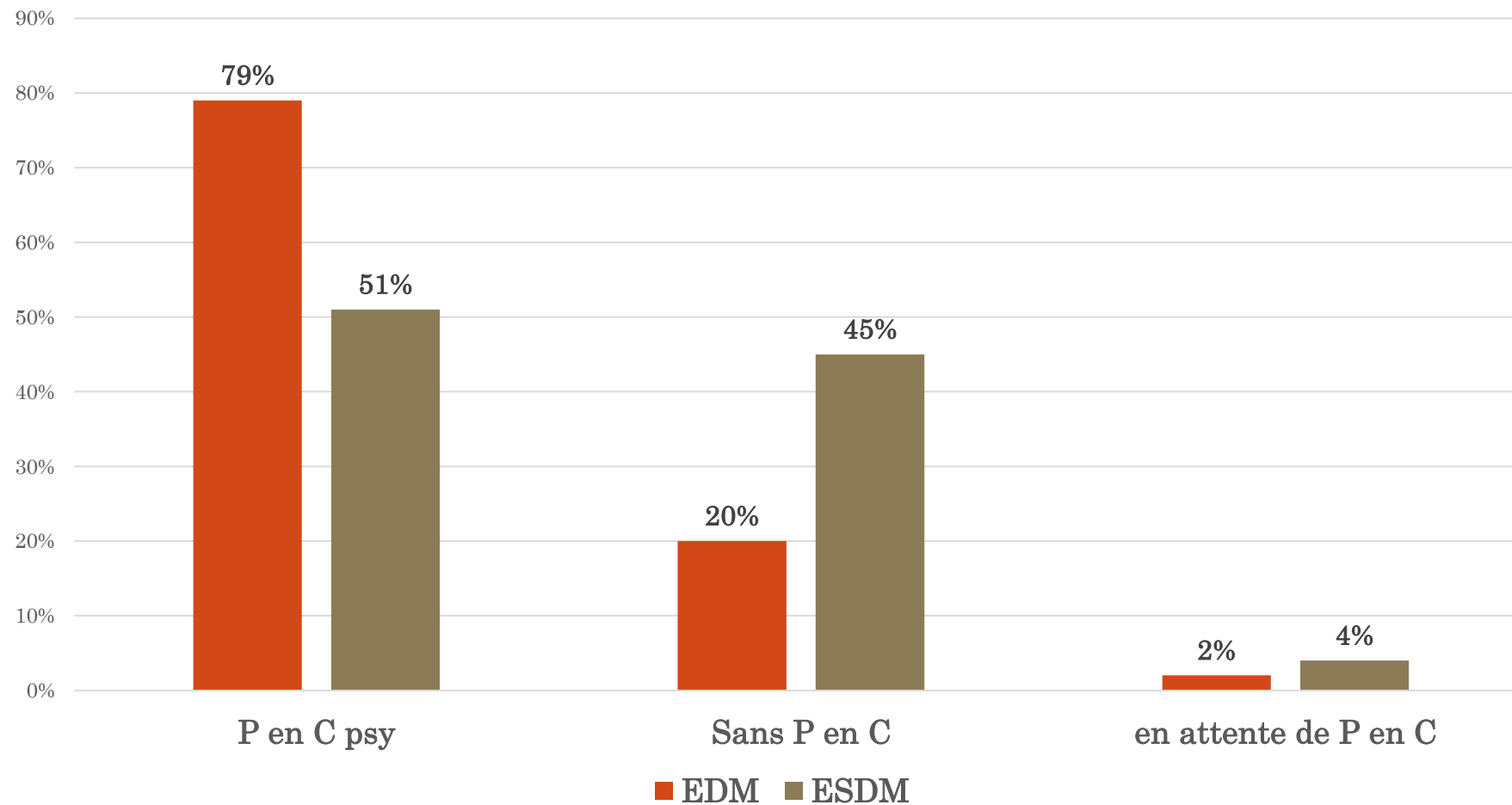
- La grande majorité des enfants à difficultés multiples sont confiés à l'ASE par mesure judiciaire (87%), plus encore que pour les autres enfants (74%)
- 11% confiés par mesure administrative dont 3% en CJM, pour 23% pour les autres enfants (dont 12%) en CJM
- Ces enfants bénéficient donc moins des CJM que les autres.

3-Difficultés et troubles des EDM

Plus de 80% ont des troubles du comportement et/ou des comportements de toute puissance ou de crise



Presque 80% bénéficient d'une prise en charge psy



70% bénéficient d'une orientation MDPH

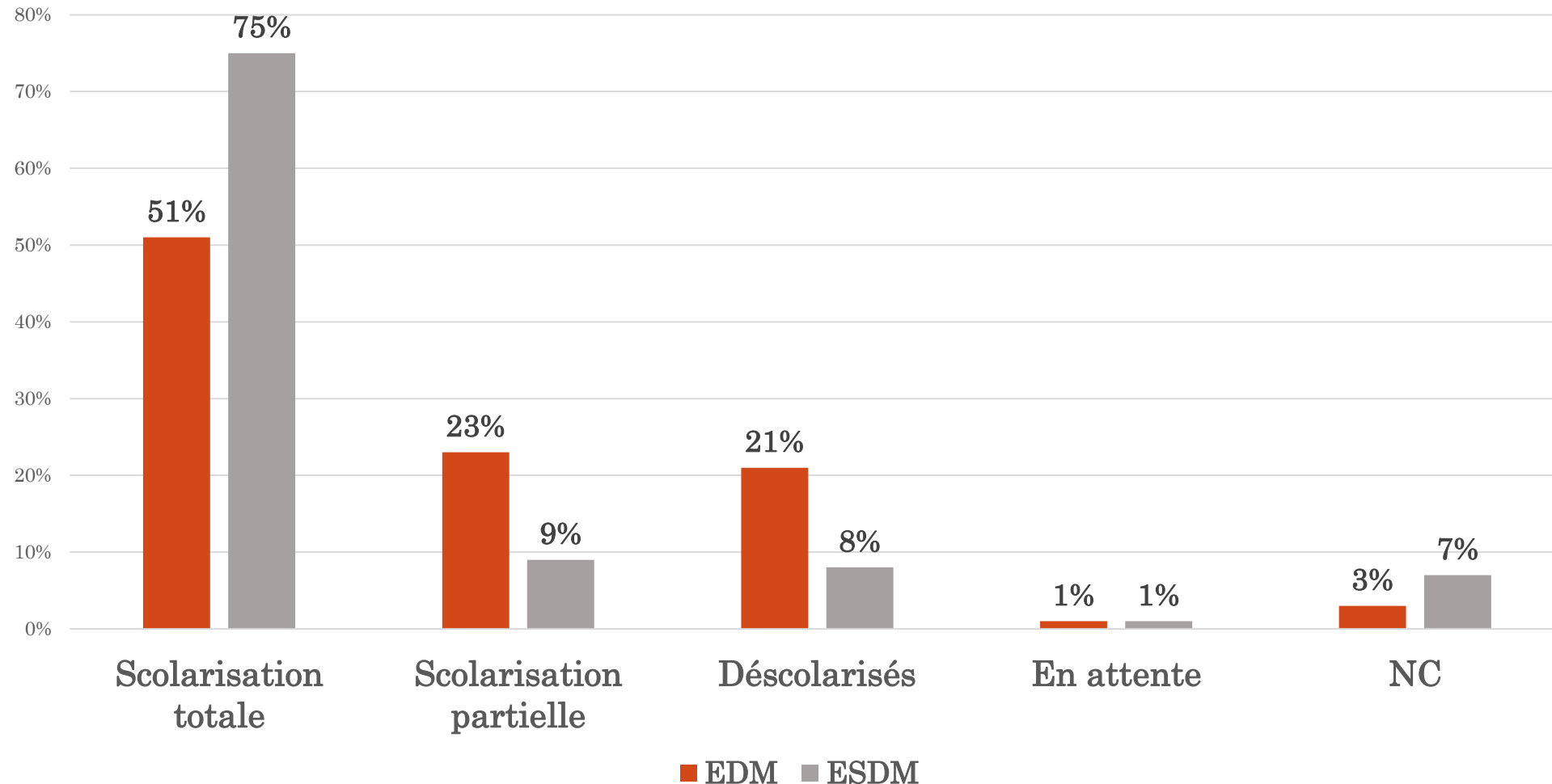
- 70% bénéficient d'une orientation MDPH (soit 43 enfants)
- Pour rappel : sur la population globale des enfants confiés physiquement à l'ASE : 20% des enfants ont une orientation MDPH
- 32% d'entre eux sont en ITEP
- 27% d'entre eux en IME
- Soit presque 60% en institution.
- Le suivi psychologique de ces enfants est réalisé majoritairement au sein de ces institutions.

4-Santé (hors psy),
scolarité,
comportement
infractionnel

86% n'ont pas de gros problèmes de santé

- Comme les autres enfants confiés, la grande majorité des EDM n'ont pas de gros problèmes de santé, hors problèmes psy (86%)

Presque la moitié (44%) sont déscolarisés totalement ou partiellement

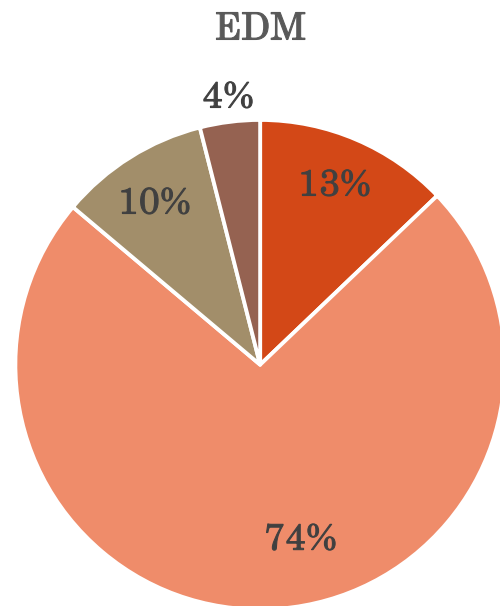


44% ont eu des comportements délinquants

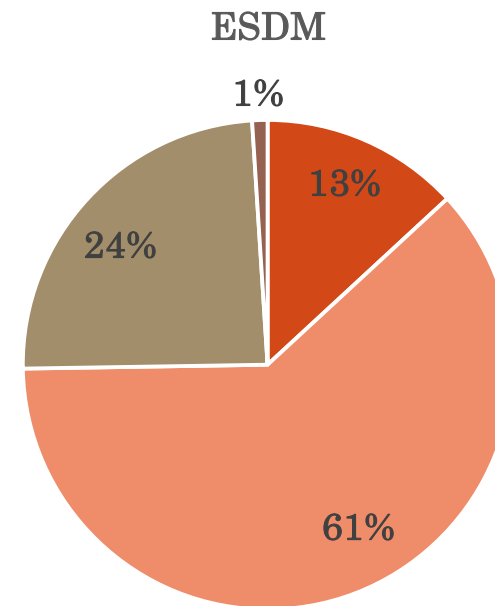
- Pour 11% pour les enfants ne présentant pas de difficultés multiples
- Peu d'informations sur les mesures PJJ dans les dossiers ASE (contacts entre les équipes etc...)

5-Situation familiale

Très peu de parents vivant en couple (13% pour EDM et ESDM)



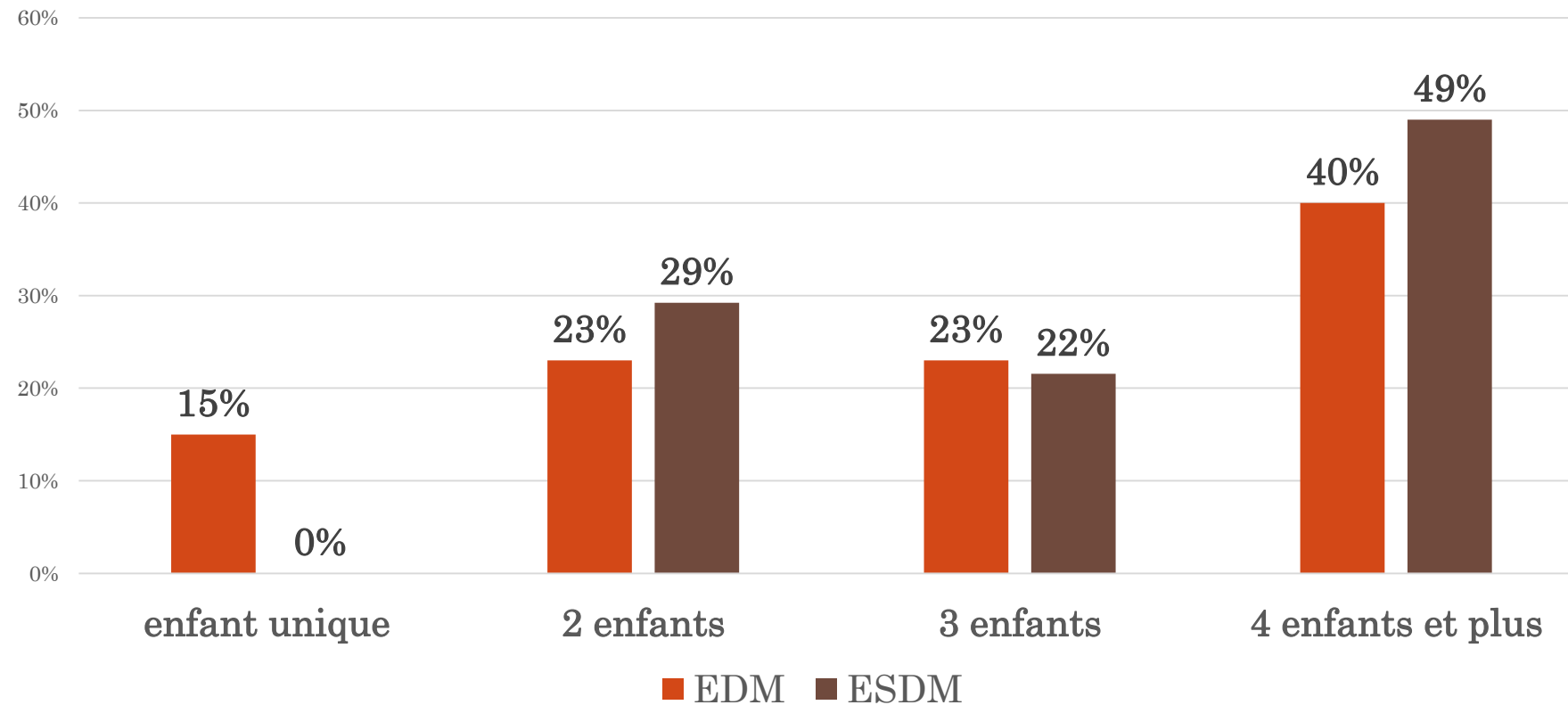
- Parents vivant ensemble
- Parents séparés
- Familles monoparentales
- Autres



- Parents vivant ensemble
- Parents séparés
- Familles monoparentales
- Autres

Des familles nombreuses mais aussi 9 enfants uniques

composition de la fratrie

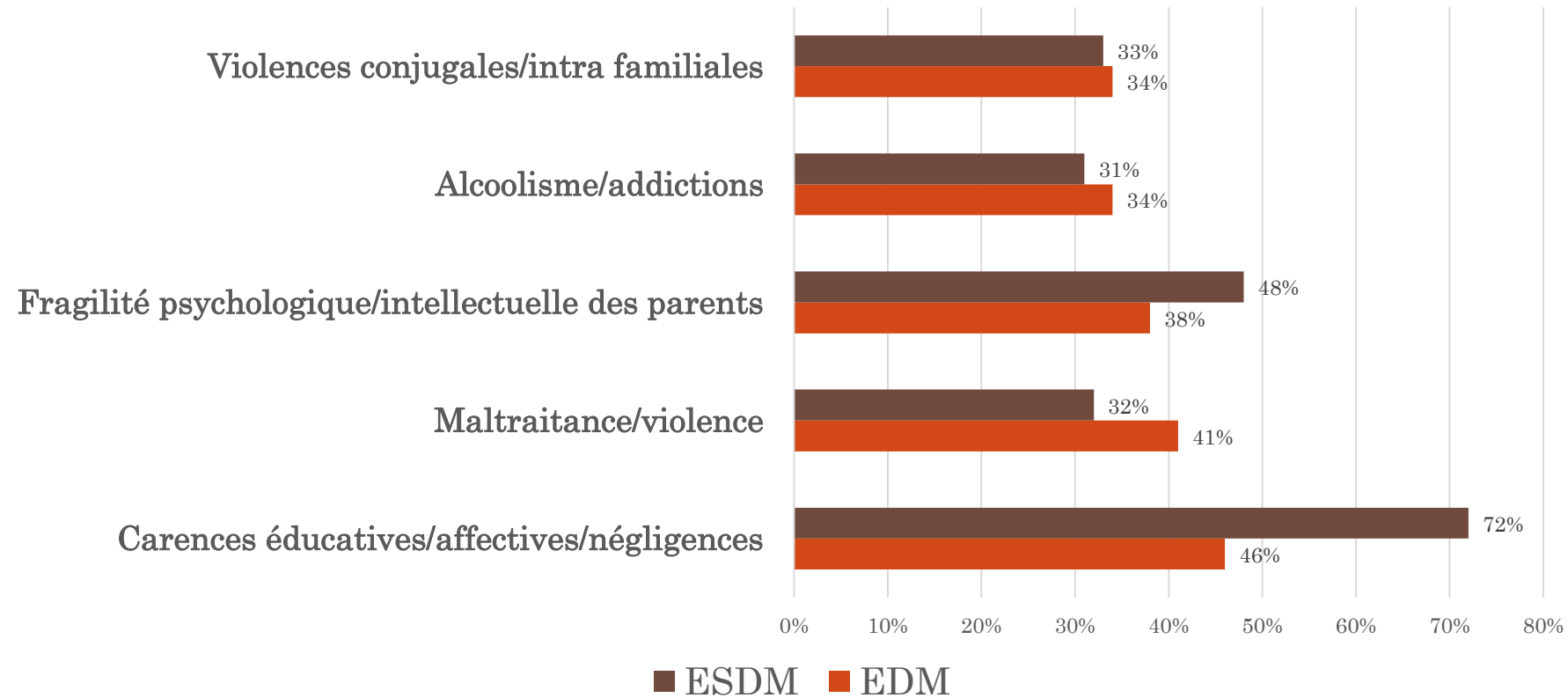


Précisions sur la fratrie

- Presque la moitié ont des frères ou sœurs bénéficiant d'une mesure ASE (placement ou milieu ouvert) idem ESDM
- 26% ont des demi-frères ou demi-sœurs (47% pour les ESDM). Cet écart s'explique en partie par les 9 enfants uniques.

Un nombre de carences du milieu familial inférieur aux ESDM (3,5 par EDM pour 4 par ESDM)

Principales carences du milieu familial



Une situation financière précaire

- 72% des familles ont une situation financière précaire, mais pas plus que pour les ESDM
- Homogène sur les territoires

6-Parcours des EDM

Presque 70% ont bénéficié d'une mesure de prévention avant leur 1^o placement

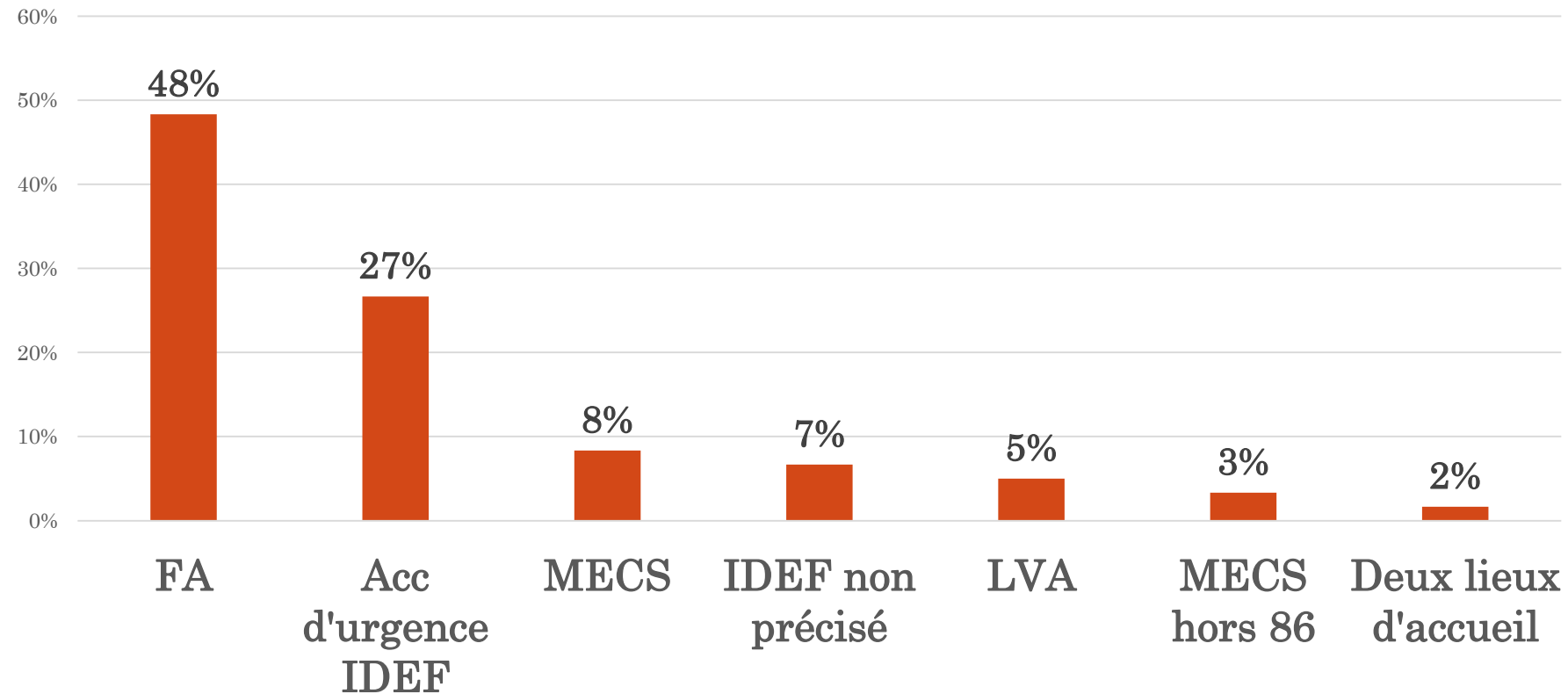
- Plus de mesures de prévention sur le T4 mais moins que la moyenne sur le T1
- Il s'agit très majoritairement de mesures d'AEMO, les autres suivis en prévention ont été effectués soit en AED soit par la PMI.
- Les mesures de TISF n'ont pas pu être comptabilisées.

Les premières mesures de placement sont réparties presque à égalité

- 1/3 d'accueils administratifs
- 1/3 d'OPP
- 1/3 de placements judiciaires par le JE

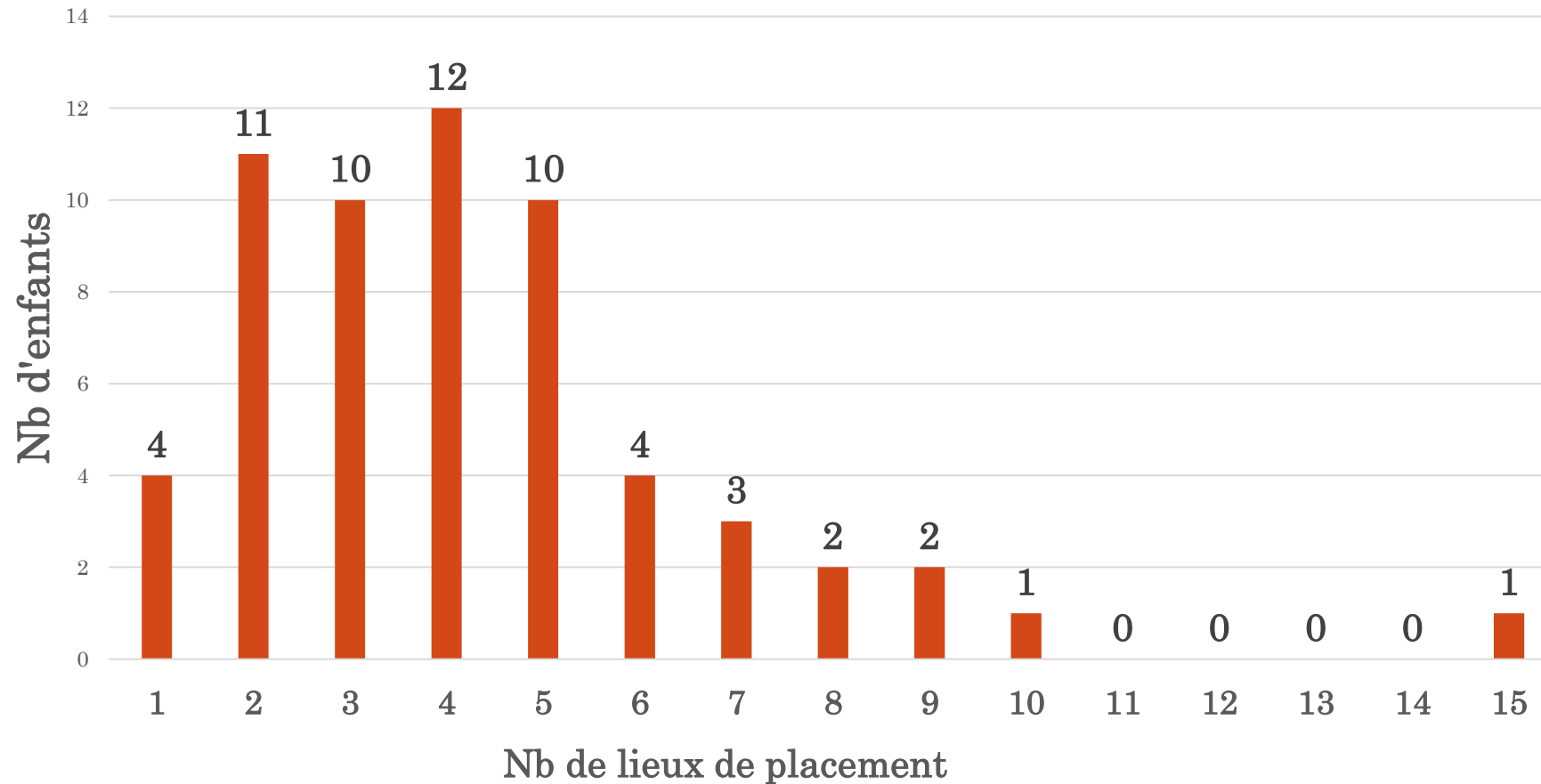
Presque la moitié sont orientés en FA lors de la 1^o mesure de placement

1^o lieu de placement des EDM



4,3 lieux de placements en moyenne pour les EDM au jour de l'étude

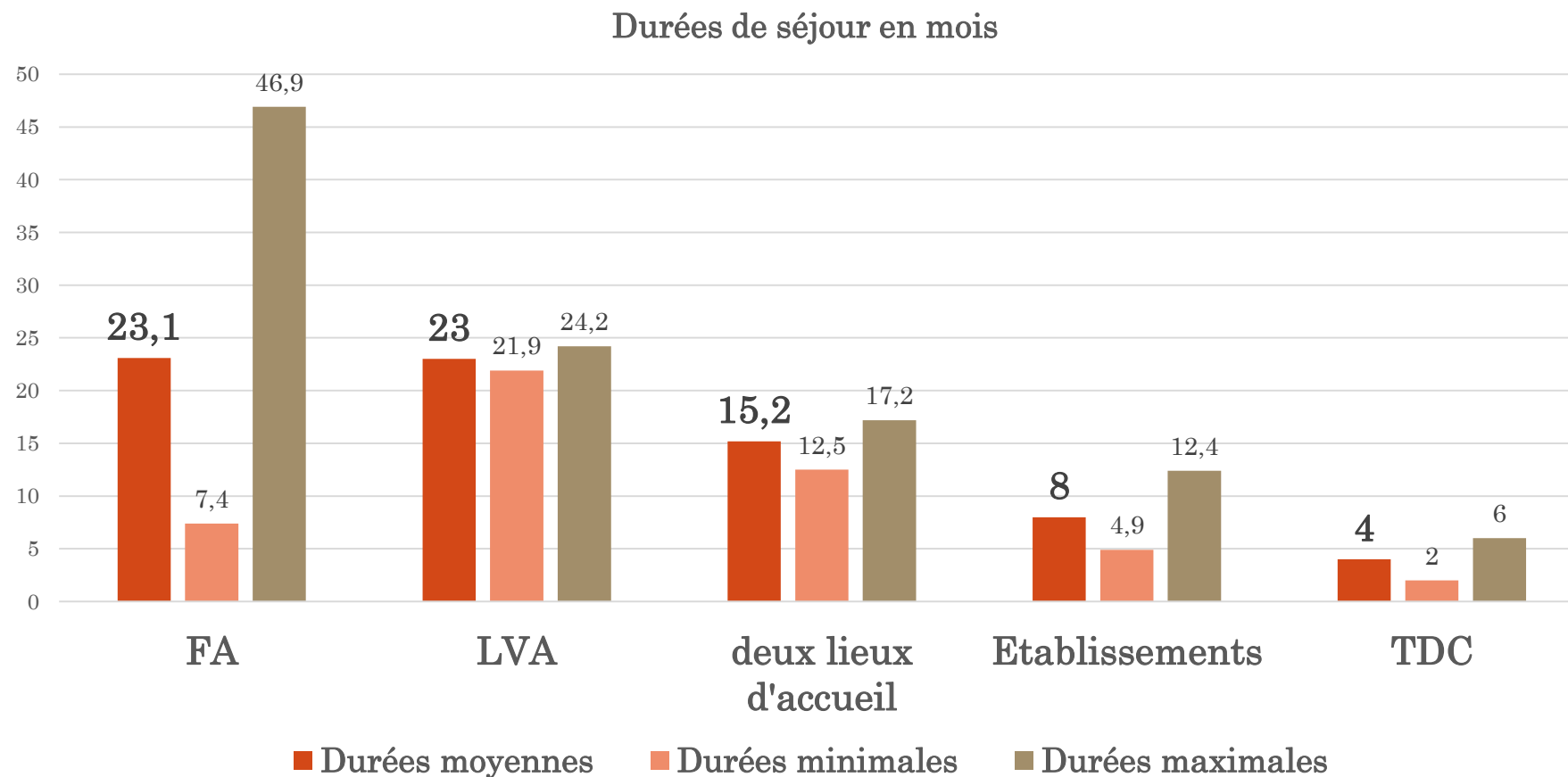
non dépendant du temps de présence à l'ASE



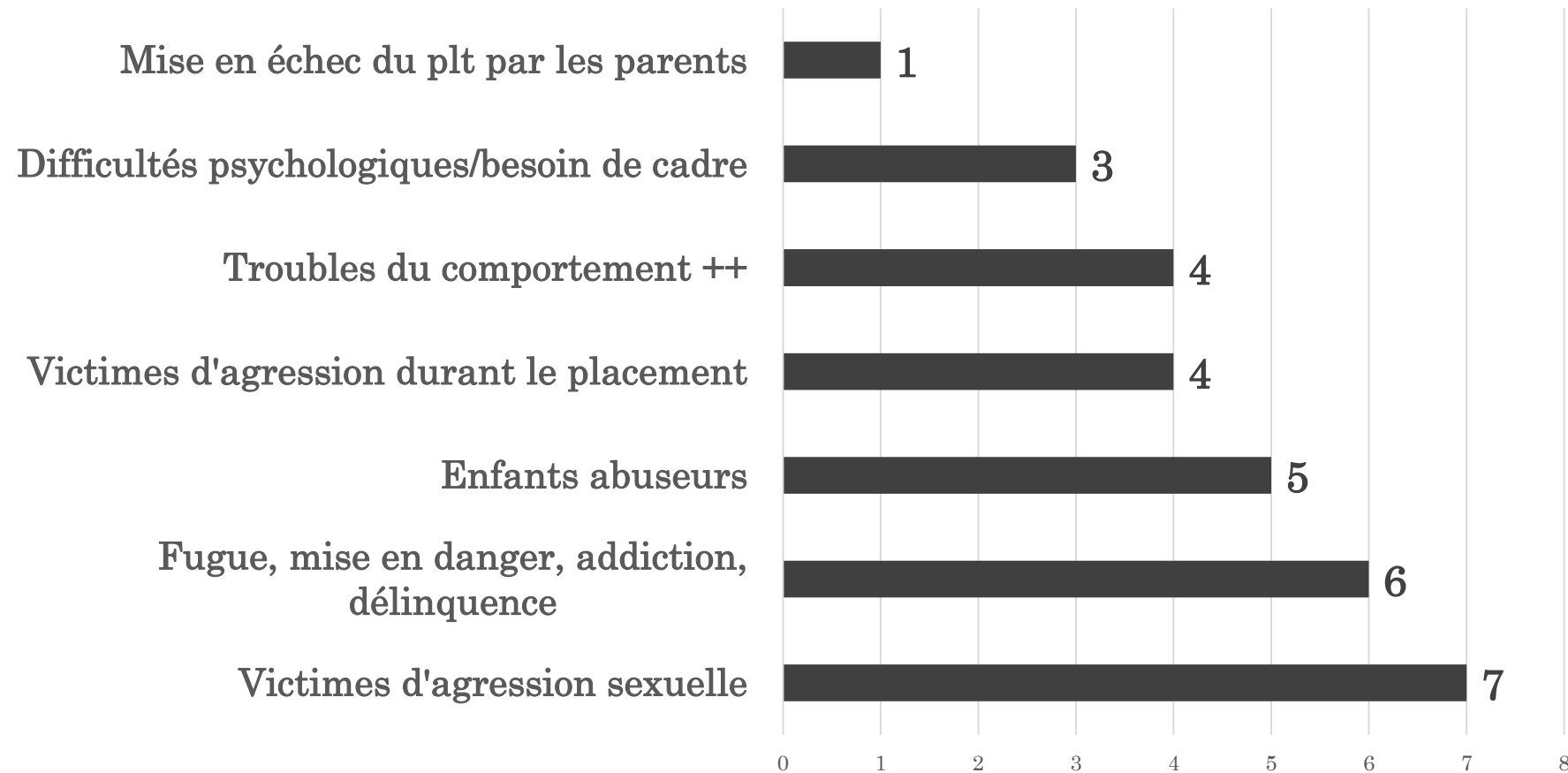
23 enfants comptabilisent 5 lieux d'accueil ou plus

- Pour ces 23 enfants on compte 153 lieux de placement différents :
 - 69 en FA
 - 49 en établissement
 - 18 sur deux lieux d'accueil
 - 15 en LVA
 - 2 chez des TDC

Pour ces 23 enfants des DMS (au 1/06/17) de moins de 4 mois à moins de 2 ans.



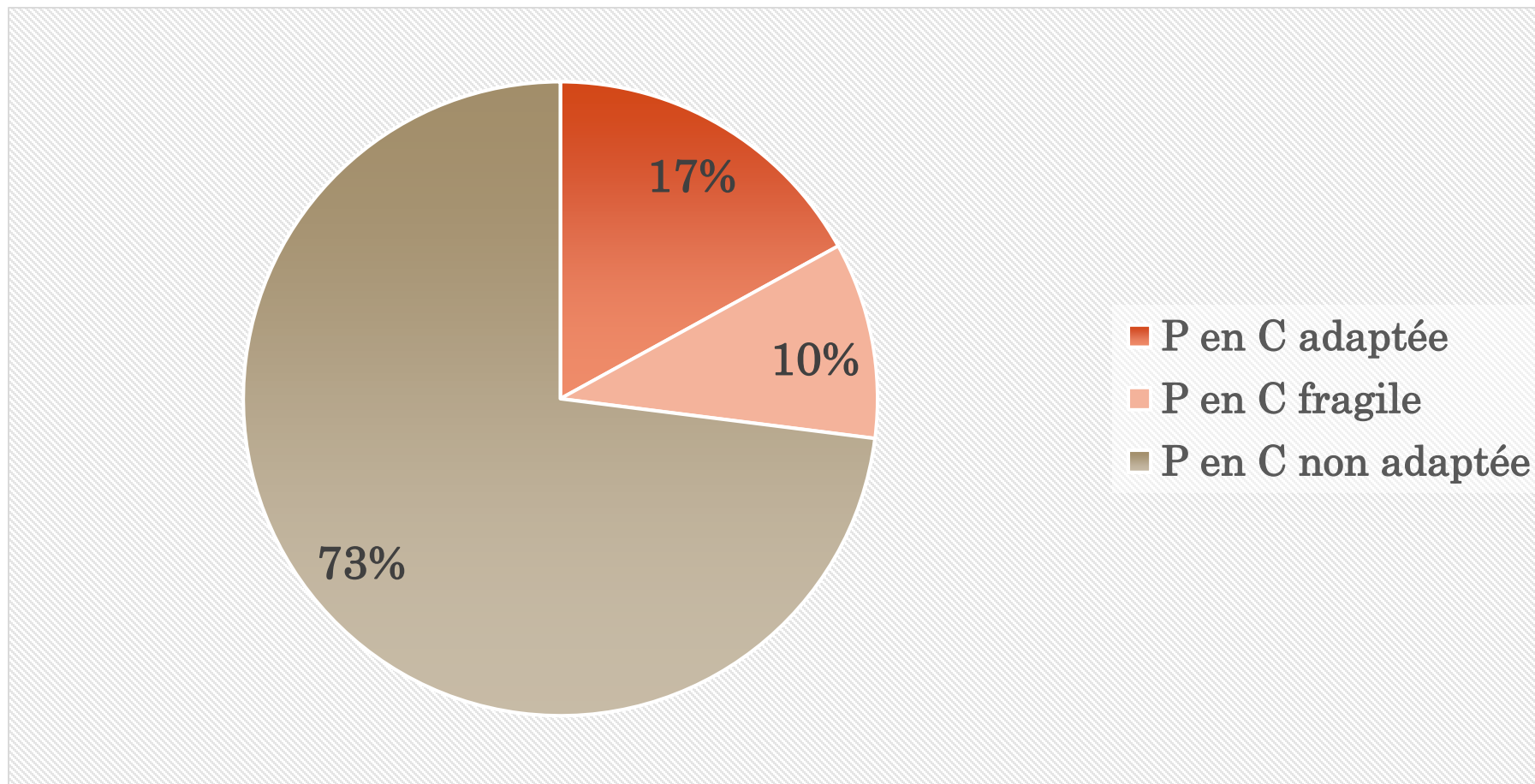
Principales difficultés présentées par ces 23 enfants



2 lieux de placement concomitants pour 1/3 des EDM

- 22 enfants ont deux lieux de placements concomitants, mesures qui ne stabilisent pas pour autant les prises en charge. Dans 1 cas sur deux ce double placement donne lieu à une modification ultérieure du lieu de placement.
- Pour 31 lieux de placements concomitants répertoriés sur la période :
 - 14 avec une scolarité au CEFORD
 - 17 avec 2 FA, FA+LVA, FA+étés
- Coût des placements concomitants :
 - FA + CEFORD : environ 200€ par jour
 - MECS ou LVA + CEFORD : environ 300€ par jour
 - FA + MECS ou LVA : environ 270€ par jour

Des prises en charge globalement inadaptées



Les prises en charge adaptées se retrouvent surtout en LVA

Sur les 16 prises en charge adaptées ou fragiles :

- 6 sont dans les LVA (pour 56 places en LVA) (11%)
- 5 en établissement (pour 245 places en éta) (2%)
- 4 en FA (pour 620 places en FA) (0,6%)
- 1 en éta et FA

Sur les 16 placements adaptés : 3 seulement comprenaient des relais

La DMS est de presque 2 ans

7-Profil type d'un EDM

- Il a entre 11 et 17 ans
- Il est confié à l'ASE par mesure judiciaire
- Il a des troubles du comportement
- Il est déscolarisé
- Il a une orientation MDPH
- Il bénéficie d'une prise en charge psychologique
- Il a 4 fois plus de comportements délinquants que les autres enfants confiés à l'ASE
- Il est issu d'un milieu familial qui ne présente pas de carences supplémentaires au regard des autres enfants confiés à l'ASE
- Il est placé en lieu de vie
- Il a multiplié les lieux de placement (plus de 4 en moyenne)
- Sa prise en charge globale est inadaptée

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**